

Mille-Iles a dit que le très honorable leader de la Chambre était une des plus brillantes étoiles parmi les constellations qui illuminent la terre. Bien que je n'aie jamais mis mon honorable ami l'honorable leader de la Chambre parmi ces astres, le parti conservateur l'a toujours considéré comme une espèce d'ange destructeur, ayant un pied sur la mer et l'autre sur la terre, et foudroyant ses ennemis politiques des éclats de sa trompette. J'ai donc toujours attribué à mon très honorable ami des idées plus belliqueuses que lui en a attribuées l'honorable sénateur de Mille-Iles. Cependant je dois dire que le Gouvernement a fait un choix judicieux en lui demandant d'être le leader. Sa nomination est certainement une bonne nomination. Il n'y a pas un membre du parti libéral qui a occupé, durant la dernière génération, une plus haute position dans le parti libéral que mon honorable ami, et il convenait fort bien que la responsabilité de diriger la Chambre lui incombât. Je dois sincèrement exprimer l'espérance que tant que le parti libéral restera au pouvoir—j'espère cependant qu'il n'y restera pas longtemps—mon honorable ami continuera à diriger cette Chambre avec habileté. Rien ne semble avoir échappé à l'attention de mon honorable ami de Mille-Iles. Il a dit que mon honorable ami de de Lorimier était descendu de la haute position qu'il avait occupée durant les quatre dernières années pour prendre la place de lieutenant sous la direction du leader du Sénat.

Il n'est que juste de dire, et je dis avec beaucoup de plaisir, que l'honorable sénateur, pendant qu'il a présidé les délibérations de la Chambre, a fort bien pu sortir de l'arène politique pour occuper une position qui oblige à tenir la balance de la justice entre les adversaires politiques. Nous nous rappellerons toujours avec plaisir le temps où il occupa la haute position de président de cette Chambre. Je suis certain que nous devons féliciter le président actuel sur sa nomination. La grande expérience qu'il a acquise durant plusieurs années, non seulement dans la vie publique, mais dans la vie semi-publique, le rend spécialement propre à remplir la position qui lui a été confiée, et je suis convaincu qu'il présidera les délibérations de cette Chambre d'une manière aussi satisfaisante que ses prédécesseurs.

On a l'habitude de féliciter le proposant et le secondeur de l'adresse comme s'ils étaient de nouveaux membres du Parlement; mais les circonstances ont permis que de vieux sénateurs aient été appelés à proposer et à seconder l'adresse. Je félicite l'honorable sénateur de Mille-Isles d'avoir prononcé un discours aussi éloquent et aussi bien élaboré. Je félicite pareillement mon honorable ami de Brockville des vues patriotiques qu'il a exposées sur les intérêts matériels du Dominion. En parcourant l'adresse, j'ai constaté qu'elle ne contient rien qui prête à la discussion. Elle contient cependant un article qui peut permettre de faire quelques observations tendant à condamner l'attitude prise, il y a quelques années, par le Gouvernement. Voici l'article dont je veux parler:

Il y a plus d'un an, le monde civilisé tout entier est entré dans une période de dépression commerciale et financière, qui peut n'avoir pas disparu complètement; mais il y a des signes qui indiquent qu'elle est en train de disparaître généralement.

Il m'a semblé qu'il était impossible qu'un tel état de choses se produisît dans le Dominion du Canada sans que le gouvernement du pays en eût sa part de responsabilité. Où se trouvait la baguette magique de l'administration actuelle quand cet état de choses se présenta aux yeux du peuple du Canada? J'avais compris, il y a quelques années, que l'administration actuelle avait saisi la baguette magique et l'avait montrée au peuple du Canada, qu'elle lui avait donné la prospérité et lui avait annoncé que cette prospérité durerait. Il me semble que mes honorables amis auraient pu prononcer cela avec quelque avantage s'ils avaient su manier la baguette magique que, durant quelques années. Le peuple du Canada avait été habitué à la croire entre les mains du Gouvernement. A ce sujet, il n'est pas hors de propos de considérer l'administration financière du pays, pour s'assurer jusqu'à quel point le Gouvernement aurait pu faire face à la dépression financière et aux conséquences qui en découlaient. Il ne faut pas un très grand flair, pour faire des préparatifs, dans les temps prospères en vue de parer à la dépression commerciale qui peut se faire sentir à certaines époques; mais mes honorables amis semblent avoir oublié entière